

Tableau de correspondance avec le Rapport Développement Durable 2018

PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT	ACTIONS LABORATOIRES M&L
DROITS DE L'HOMME	
1. Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.	<ul style="list-style-type: none"> - Editorial – Reinold Geiger → Rapport p.2 - Principaux risques non-financiers - Risques liés à la chaîne d'approvisionnement et Risques liées aux ressources humaines → Rapport p.5 - Politique de Responsabilité d'Entreprise → Rapport p.6 - Déclaration d'adhésion au Global Compact → Rapport p.6 - Ethique → Rapport p.7 - Politique d'achats responsables / Evaluation des risques sociaux de la chaîne d'approvisionnement → Rapport p.9 - Soutien des producteurs et des économies locales → Rapport p. 10, 11, 12 et 13
2. Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.	<ul style="list-style-type: none"> - Principaux risques non-financiers - Risques liées aux ressources humaines → Rapport p.5 - Charte éthique et politique d'achat responsable → Rapport p.7 et 9
NORMES DU TRAVAIL	
3. Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective.	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue avec les salariés / Great place to work → Rapport p.29
4. Eliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.	<ul style="list-style-type: none"> - Adhésion au Global Compact → Rapport p.6 - Charte éthique et processus d'achat responsable → Rapport p.7 et 9
5. Abolir le travail des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> - Politique d'achat responsable et implication des fournisseurs → Rapport p.9 - Partenariats équitables et durables → Rapport p.10 à 13
6. Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.	<ul style="list-style-type: none"> - Charte éthique → Rapport p.7 - Diversité et inclusion → Rapport p.30 et 31 - Enquêtes « Great Place to work » → Rapport p.29
ENVIRONNEMENT	
7. Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Principaux risques non-financiers → Rapport p.5 - Politique d'achats responsables / Evaluation des risques environnementaux de la chaîne d'approvisionnement → Rapport p.9 - Mesure du niveau de la durabilité des ingrédients stratégiques → Rapport p.11 - Diagnostic de l'impact de nos activités sur la biodiversité → Rapport p.14 - Charte de formulation → Rapport p.18 - Note écoconception → Rapport p.19 - Système de mangement de l'environnement → Rapport p.19 - Mesurer nos émissions → Rapport p.24

<p>8. Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certification ISO 14001 → Rapport p.21 - Réduire nos émissions et préserver les ressources → Rapport p. 21, 22, 24 et 25 - Réduire nos déchets → rapport p. 23 - Eco-concevoir nos formules et nos packagings → rapport p.18 et 19 - Actions en faveur de la biodiversité dans la chaîne d'approvisionnement → Rapport p.13, 14 et 15
<p>9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Démarche d'écoconception: formule, pack et boutiques → Rapport p.18 et 19
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION	
<p>10. Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Principaux risques non-financiers - Risques liés à l'éthique → Rapport p.5 - Politique de Responsabilité d'Entreprise → Rapport p.6 - Ethique / Code de déontologie → Rapport p.7 - Politique d'achats responsables / Evaluation des risques sociaux de la chaîne d'approvisionnement → Rapport p.9